

Le 10 février 2015 au collège de La Sine

Elle aurait eu 85 ans le 12 juin 2014.

L'Histoire en a décidé autrement.

L'association "La Maison d'Anne Frank" basée à Amsterdam développe des produits et des programmes éducatifs destinés aux jeunes du monde entier. Elle se propose d'attirer l'attention sur l'histoire de la vie d'Anne Frank, l'enfant cachée, pour inciter à la réflexion sur les dangers de l'antisémitisme, du racisme et de la discrimination ainsi que sur l'importance de la liberté, de la démocratie et de l'égalité des droits.

Aujourd'hui, à Vence, La Maison Anne FRANK propose une large exposition sur la vie de la jeune fille installée dans l'espace muséal de l'établissement, avec en amont un stage pour 22 élèves de 3ème volontaires pour devenir conférenciers/guides. Cette action se place dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, sur le niveau 3ème, puisque cette partie de notre Histoire relève du programme d'Histoire de ce niveau.

Grâce à ce stage de trois jours complets, ils pourront ainsi faire visiter l'exposition à leurs pairs, de la 6ème à la 3ème. Ils accueilleront également des classes de primaire du secteur vençois. Une partie de ces élèves de la classe d'anglais de madame Nathalie Bensahel assurera la visite en langue anglaise.



Cette formation est riche en notions abordées (historiques, littéraires, civiques, philosophiques) et en échanges avec la présence d'anciens "enfants cachés" pour les protéger des nazis. Ce matin c'est monsieur Daniel Wancier, président du Comité pour Yad Vashem section Nice-Côte d'Azur qui prenait la parole accompagné de monsieur Pierre Lellouche qui interviendra mercredi matin.

Pendant donc plus d'un mois, l'exposition permettra aux collégiens vençois mais aussi aux écoliers de découvrir la vie incroyable d'Anne FRANK et de réfléchir sur les points évoqués plus haut.

Vence-info-mag, avec l'autorisation de la direction du collège et la participation de professeurs et intervenants, vous propose deux films. Le premier montre un aperçu d'un atelier de conception-réflexion sur la création d'un état : lui donner un nom, un drapeau, un hymne et des droits écrits. Le second montre une partie de l'intervention de monsieur Daniel Wancier, lui-même enfant caché à l'âge de 4 ans accompagné de monsieur Pierre Lellouche également témoin de cette époque.

Marcel Orenco